

Réf: Dossier 424082

## Avis de constitution

### SOCIETE « SCI NEXTERRE »

Siège ABIDJAN COCODY riviera anono, Lot 228, Ilot  
28

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/06/2025 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 24/06/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI NEXTERRE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- L'acquisition de biens immobiliers ;
- Toutes activités immobilières.

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles n'enlèvent en rien le caractère civil de la Société.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY riviera anono, Lot 228, Ilot  
28

Dirigeant(s) M DELEST CEDRICK (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00099 du 10/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41824/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

